



ÉTUDE DE LA SITUATION DES SIAE DES PAYS DE LA LOIRE 2023

Inter-réseaux de l'insertion par l'activité
économique (IAE) des Pays de la Loire

INTRODUCTION

Suite aux annonces gouvernementales et à la programmation 2023 des moyens en ETP d'insertion communiquées dans les différents CDIAE de juin 2023, les membres de l'inter-réseaux Pays de la Loire ont soumis une enquête auprès des adhérents des différents réseaux représentés dans cet inter-réseaux¹.

En effet, de nombreuses remontées leur ont été faites par leurs adhérents ; nombre d'entre elles ont soulevé de fortes inquiétudes. Ainsi, les membres de l'inter-réseaux ont lancé cette enquête afin de factueliser les propos et d'avoir un aperçu plus global et non individuel de chaque retour.

Cette enquête s'est déroulée du 20 au 30 juin 2023 par le biais d'un sondage en ligne.

Nous vous proposons ici les résultats de cette enquête qui a récolté les réponses de 87 structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) soit + de 30% des SIAE de Pays de la Loire. Etant considéré qu'au-dessus de 20% les données sont interprétables, nous avons estimé que les données ici sont suffisamment représentatives pour porter une analyse.

L'ensemble de ce travail a été mené par les membres du collectif inter-réseaux PDL.

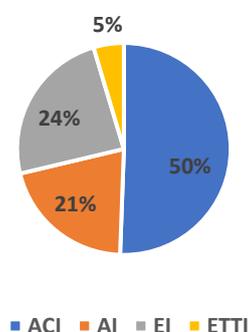
¹ ACI 49 et Insertion 44 sont deux réseaux départementaux. La FEI, Coorace, CHANTIER Ecole, la FAS et le Mouvement des Régies sont 5 réseaux régionaux et nationaux.

CONTEXTE

Il y a eu 87 répondants à cette enquête ce qui représente un tiers des SIAE des Pays-De-Loire². Sur ces 87 répondants :

- 44 sont des ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) soit 50% des répondants.
- 18 sont des AI (Associations Intermédiaires) soit 21% des répondants.
- 21 sont des EI (Entreprises d'Insertion) soit 24% des répondants.
- 4 sont des ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion) soit 5% des répondants.

Répartition des répondants par famille



A noter :

- Les ETTI ont considéré qu'elles avaient déjà fait des retours auprès de la FEI, leur Fédération, d'où le taux de réponse faible. Au vu du poids dans l'écosystème IAE, elles sont ici légèrement sous-représentées.
- Les ACI sont ici légèrement sur-représentés mais ils appartiennent pour la plupart à plusieurs réseaux et ont sans aucun doute été plus sollicités. De plus, leur poids est plus important dans l'écosystème de l'IAE³ et ils sont plus nombreux à avoir remonté des inquiétudes.

On peut donc acter que la représentation des répondants selon leur nature correspond à l'écosystème IAE des Pays de la Loire.

² Selon le CRIE en 2021 il y avait 78 SIAE en Loire-Atlantique, 76 SIAE en Maine-Et-Loire, 49 SIAE en Vendée, 43 SIAE en Sarthe et 32 SIAE en Mayenne soit **278 SIAE en Pays-De-Loire**.

³ Selon le CRIE en 2021 les ACI représentent 2347 ETP sur les 5768 ETP soit **41% des ETP en Pays-De-Loire**.

Une surconsommation avérée sur le 1er semestre 2023

La différence entre les 1 818,19 ETPi conventionnés par les DDETS, pour 2 036,71 demandés, s'élève à 218,52 ETP. Globalement, les SIAE répondantes ont réalisé 1752,02 ETP sur le premier semestre 2022, avec de grosses disparités selon les familles de SIAE.

Famille des ACI (40 répondants, après avoir retiré les valeurs incohérentes)

779,01 ETPi obtenus, pour 842,5 demandés → Différence : 63,49 ETPi

- 20 ACI en surconsommation de 42,03 ETP
- 15 ACI en consommation +/- 0,5, en correspondance avec leur conventionnement
- 6 ACI en sous-consommation (cumul 5,86)

50% des ACI sont en sur-consommation (cumul 47,48), pour une moyenne 2,34 ETP par ACI

Famille des AI (18 répondants)

330,05 ETPi obtenus, pour 363 demandés → Différence : 32,95 ETPi

- 4 AI, en sur-consommation (cumul 6,3, moyenne de 1,57 ETP par AI)
- 3 AI en consommation +/- 0,5 = conventionnement
- 13 AI en sous-consommation (cumul 91,42)

72% des AI en sous-consommation (cumul 91,42 ETP) pour une moyenne de 7,03 ETPi par AI en sous consommation

Famille des EI (21 répondants)

450,13 obtenus, pour 483,88 demandés → Différence : 33,75 ETP

- 16 EI en surconsommation de 29,44 ETPi
- 5 EI en consommation +/- 0,5, en adéquation avec leur conventionnement
- 5 EI en sous-consommation (cumul 4,99)

75% de la cohorte EI sont en sur-consommation, pour une moyenne 1,84 ETP par EI

Couverture du besoin ETPi pour les projets conventionnés dans le cadre du FDI

Question posée aux SIAE : **Si vous aviez un objectif de réalisation d'ETP en 2023 lié à du financement FDI, est-ce que les ETP obtenus couvrent l'objectif fixé avec l'Etat ?**

16 NON (1 EI, 11 ACI, 4 AI)

14 OUI (6 EI, 8 ACI)

Entre 0,5 et 3 ETP manquants : 5 répondants

Entre 5 et 7 ETP manquants : 5 répondants

La majorité des SIAE portant un projet récemment conventionné dans le cadre du FDI 2021/2022 estiment que le conventionnement ne suit pas le scénario de développement des projets présentés lors des conventionnements.

Impact financier des conventionnements 2023 en termes de limitation de l'activité de production

Question posée aux SIAE : **Suite aux ETPi non obtenus, limitant ainsi la capacité de production, à combien estimez-vous la perte de chiffre d'affaires pour 2023 ? (Différence entre le CA estimé pour une activité calibrée sur le conventionnement demandé et le CA estimé pour une activité calibrée sur le conventionnement obtenu).**

19 ACI : 501 800€

5 AI : 359 000 €

9 EI : 363 000€

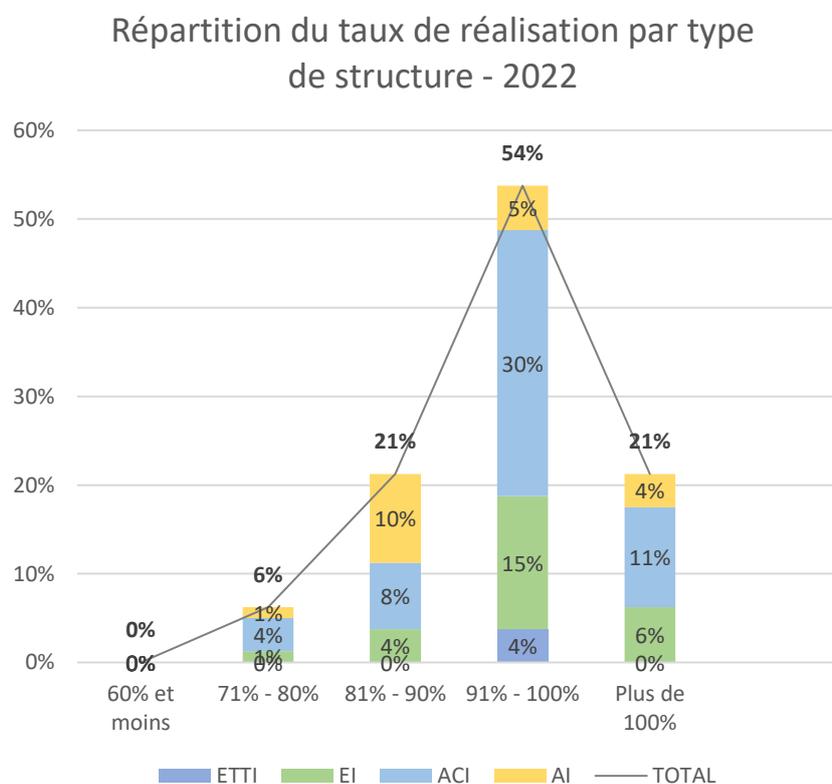
La perte cumulée pour 33 SIAE, soit 40% des répondants serait établie à 1 706 000€.

Quelle dynamique de consommation des ETPI en période de covid année 2&3 ?

Réalisation des ETPI conventionnés en 2022

La moyenne de réalisation est de 93% (94% pour les ACI, 87% pour les AI, 96% pour les EI)

37% des SIAE réalisent leur conventionnement ; 59% atteignent ou dépassent une réalisation de 90% ; 22% sont entre 37 et 11 points en dessous de leur engagement conventionnel, portant au total à 128 le nombre d'ETPI qui n'ont pas été réalisés



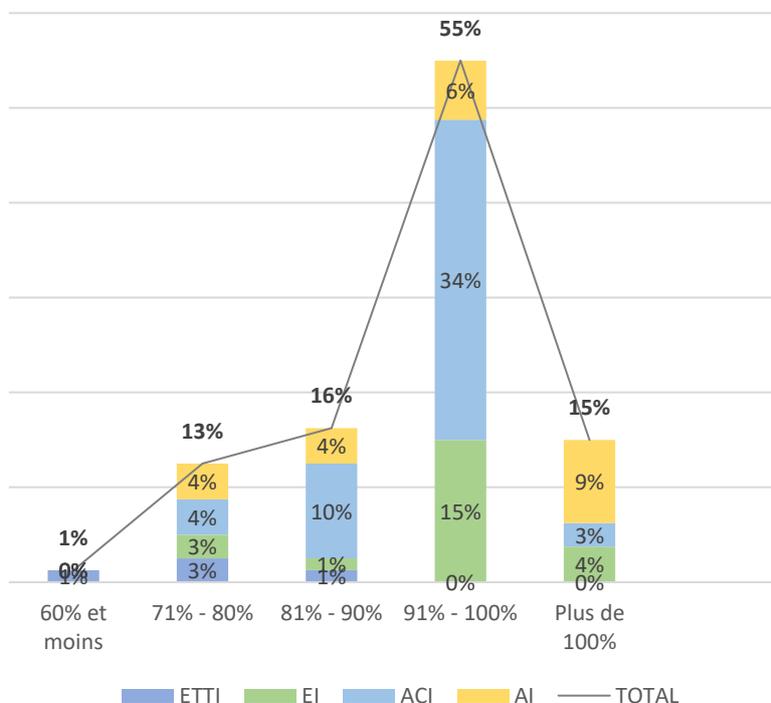
Réalisation des ETPI conventionnés en 2021

Une réalisation moyenne de 93% (93% pour les ACI, 97 % pour les AI, 94% pour les EI).

56% des SIAE réalisent leur conventionnement entre 95 et 133% ; 70% atteignent ou dépassent une réalisation de 90% ; 28% sont entre 39 et 11 points en dessous

de leur engagement conventionnel ; portant à 131 le nombre d'ETPi qui n'a pas été réalisés.

Répartition du taux de réalisation par type de structure - 2021



Sur les années 2021 et 2022, le taux de réalisation des conventionnement est le même, 93%, avec des disparité au sein des familles de SIAE : progression de 2 points pour les ACI et les EI, baisse de 13 points pour les AI.

On peut néanmoins parler d'une progression de la réalisation entre 2021 et 2022 : le pourcentage de SIAE qui s'approchent de leur conventionnement est plus fort.

La progression des EI & ACI semblent confirmer l'hypothèse de l'impact du Covid dans les réalisations d'ETP. La chute des AI est à mettre en lien avec le taux de chômage faible.

Impact du conventionnement 2023 sur l'évolution des effectifs salariés

- 7 % des SIAE envisagent de licencier des salariés permanents (3 ACI, 2 I, 1 EI)
- 20 % SIAE envisagent de recruter des salariés permanents (3 ACI, 2 I, 1 EI)
- 73% des SIAE projettent de maintenir les effectifs

Santé financière de la SIAE en 2023

Les répondants ont été invités à identifier la santé financière de leur SIAE :

Très fragile = budget prévisionnel 2023 négatif (produits inférieurs à au moins 5% des charges) et fonds propres inférieurs à 1/3 des charges de gestion courante.

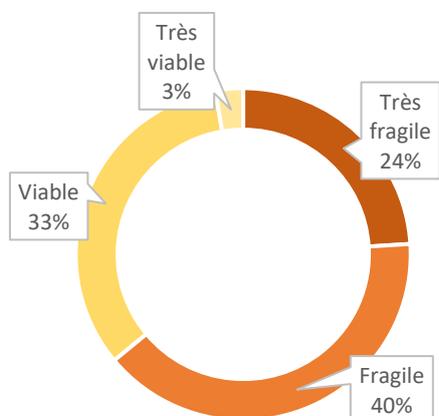
Fragile = budget prévisionnel 2023 équilibré (produits égal à + ou - 5% des charges) mais fonds propres inférieurs à 1/3 des charges de gestion courantes.

Viable = budget prévisionnel à l'équilibre (produits égal à + ou - 5% des charges) et fonds propres supérieurs à 1/3 des charges de gestion courante.

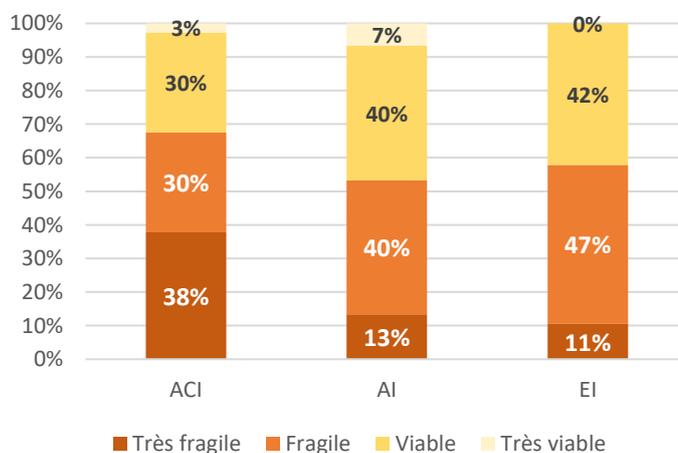
Très viable = budget prévisionnel avec un résultat supérieur à 5% des charges et des fonds propres supérieurs à 1/3 des charges.

Autres cas : 2 ACI et 1 AI avec un BP très négatif mais des fonds propres très solides

Répartition des structure par état de santé financière



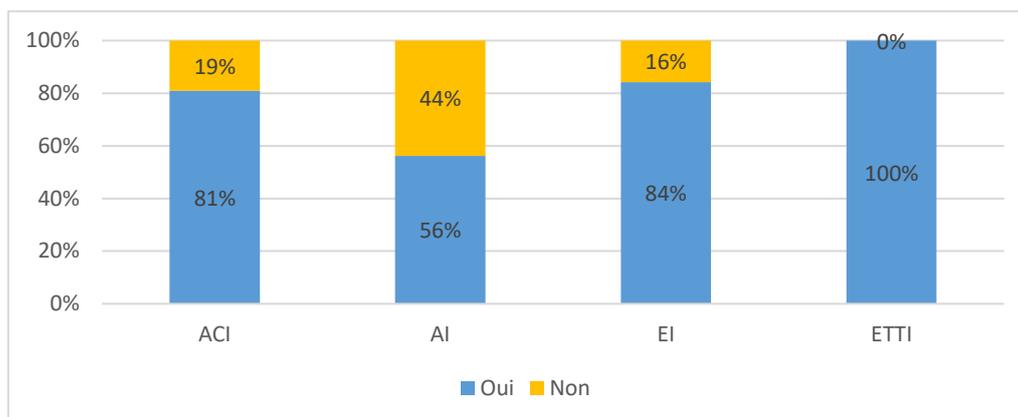
Répartition de l'état de santé des SIAE par famille (ACI, AI et EI)



Lecture : 40% des associations intermédiaires (AI) ligériennes sont dans une situation fragile.

64% des SIAE sont dans une situation fragile ou très fragile. notamment du côté des ACI qui constituent la majorité de la cohorte des SIAE dans une situation très fragile. La situation des ETTI ne nous semble pas représentative, du fait de leur faible représentation parmi les répondants.

Question posée : la hausse d'un conventionnement vous permettrait-il d'améliorer la viabilité financière de votre entreprise ?



Le développement des postes conventionnés apparaît comme un levier majeur d'amélioration de la santé financière des SIAE : + de 81% des ACI et des AI estiment qu'une hausse de leur conventionnement améliorerait leur situation financière. Ce chiffre est remarquable lorsque l'on sait que les modèles économiques des ACI et des EI sont aux antipodes (+80% des produits sont des chiffres d'affaire pour les EI, un maximum de 30% du côté ACI).